

إِنَّ الدِّينَ عِنْدَ اللَّهِ الْإِسْلَامُ



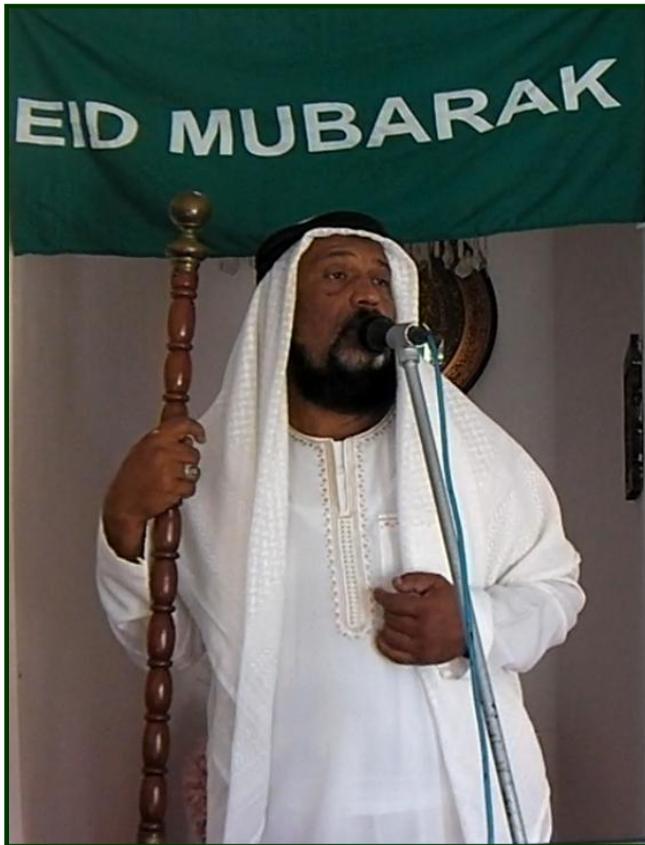
لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُحَمَّدٌ رَّسُولُ اللَّهِ

Sermon d' *Eid*-Ul-Adha

HADHRAT MUHYI-UD-DIN AL-KHALIFATULLAH

Munir Ahmad Azim

22 Août 2018
(10 Dhul-Hijjah 1439 AH)



*Après avoir salué tous ses disciples (et tous les Musulmans) du monde entier avec la Salutation de Paix en Islam et Eïd Mubarak, Hadhrat Khalifatullah (atba) a récité la Tashahhoud, le Ta'ouz, et la Sourate Al Fatiha, et il a ensuite délivré son Sermon d'Eïd sur « **Le Sacrifice 'Qurbani' & Le Hajj** »:*

LE SACRIFICE « QURBANI » ET LE HAJJ

Chaque religion comporte certains rituels. Ceux-ci se portent comme des parures et deviennent le visage même de la religion. Il est important de valoriser ces rituels afin de bien se situer dans la religion. L'islam est

une religion qui comporte deux jours de l'année qui sont fêtés rituellement et donc ont une importance religieuse plus que d'autres : *Eid-ul-Fitr* et *Eid-ul-Adha*.

À noter que ces deux fêtes comportent chacune une prière spéciale. Au fait, avant l'arrivée du Messenger d'Allah (pssl) à Médine, ses habitants fêtaient deux autres jours de l'année. Lorsque le Prophète d'Allah (pssl) est arrivé là-bas, il a déclaré : « *Vous aviez deux jours d'amusement. Mais maintenant, Allah L'Exalté les a remplacés par deux meilleurs jours : Eid-ul-Fitr et Eid-ul-Adha.* » (Nasaï).

Les jours d'Eid sont les seuls jours de fête du calendrier Islamique. Ces deux jours de fête comportent chacun une prière spéciale. Le musulman célèbre donc sa fête avec plus de prière et de ferveur en remercient son Seigneur pour toutes les faveurs qu'Il déverse sur lui. C'est donc avec une prière supplémentaire que le musulman exprime sa joie tout en remerciant son Créateur.

Et, à l'occasion de l'*Eid-ul-Adha*, c'est avec le sacrifice d'un animal au nom d'Allah qu'il remercie son Seigneur et fait preuve de générosité avec les démunis.

Le terme « **Qurbani** » est dérivé du mot « *Al-Qurban* » qui signifie toute œuvre qui mène à la proximité divine. C'est ainsi que tout service religieux est appelé '*Qurbah*' ou moyen d'œuvre saintes et plus particulièrement de sacrifices.

Le Saint Prophète (pssl) rapporte que notre Seigneur a déclaré : « *Mon serviteur s'approche constamment de Moi en accomplissant des actes supplémentaires de dévotion jusqu'à ce que Je lui accorde Mon affection. Ainsi, Je deviens son oreille par laquelle il entend, ses yeux par lesquels il voit... Et s'il Me demande quelque chose, Je la lui accorde et s'il cherche Ma protection, Je le protège.* » (Bukhari).

Ce jour de *Eid-ul-Adha* nous amène à réfléchir sur les sacrifices qu'offrit Ibrahim (as) à son Seigneur : les épreuves de l'émigration, d'être projeté dans le feu et d'être séparé de sa famille parmi d'autres, et encore, Allah L'Exalté lui a ordonné de sacrifier son fils Ismaël (as). Il s'est soumis à la volonté divine et a placé le couteau sur la nuque de son fils pour l'égorger.

Mais Allah L'Exalté a décrété que Ismaël (as) n'allait pas être sacrifié et il a ainsi été épargné, et ce sacrifice humain fut remplacé par le sacrifice d'un mouton. Au fait, Allah L'Exalté a voulu combler les musulmans de bienfaits par rapport à leurs

confrères Chrétiens et Juifs, mais pour cela il a fallu offrir en sacrifice Ismaël (as), père de l'ascendance du Saint Prophète (pssl). Le Saint Prophète (pssl) a dit : « *Je suis le fils de deux sacrifices.* » (Mustadrak Hakim). Ismaël (as), le fils aîné d'Ibrahim (as) et père des Arabes, et Abdullah, le père biologique du Saint Prophète (pssl). Tous deux étaient sur le point d'être sacrifiés.

C'est pour faire revivre la mémoire de l'esprit de sacrifice de Ibrahim (as) que l'on est appelé chaque année à sacrifier les animaux pendant les jours de *Eid-ul-Adha*. Le sacrifice des animaux lors du 10^{ème} Dhul-Hijjah est un symbole intégrant de l'Islam. Allah L'Exalté a déclaré : « **Nous vous avons désigné les chameaux (et les vaches) bien portants pour certains rites établis par Allah.** » (Al-Hajj 22 : 37).

Hazrat Aïcha (as) raconte que le Saint Prophète (pssl) a dit : « *Le jour d'Eid-ul-Adha il n'existe pas d'œuvre qui plaise à Allah L'Exalté plus que de verser le sang (d'un animal).* » (Tirmidhi).

Le *Qurbani* ou *Udhiya* est obligatoire sur chaque musulman qui en a les moyens, de par le verset du Coran de la Sourate Al-Kawthar : « **Accomplis la prière (Salât) pour ton Seigneur et sacrifie.** » (Al-Kawthar 108 : 3).

Ce verset est détenteur de différents nuances et d'interprétations. D'après cela il est aussi mentionné que l'ordre du *Qurbani* est obligatoire, tout comme la *Salât*. Au fait la séquence de *Salât* de *Eid-ul-Adha* puis partir sacrifier est expliquée par le Saint Prophète (pssl) : « *Aujourd'hui le premier rite sera la Salât. Puis, nous retournerons pour accomplir le Qurbani. Celui qui a suivi cette séquence a vraiment suivi notre Sunna. Celui qui a égorgé son animal avant la Salât, alors ce n'est pas le Qurbani, mais que de la viande pour sa famille.* » (Bukhari).

Il est rapporté d'un Hadith authentique d'Ibn Majah que Abu Huraira (ra) a dit que le Saint Prophète (pssl) a dit : « *Celui qui a eu les moyens et qu'il n'a pas pris des dispositions pour accomplir le Qurbani, alors qu'il n'approche pas notre Musalla (qu'il n'accomplisse guère la Salât de Eid-ul-Adha avec nous).* »

Donc l'obligation du *Qurbani* est de même envergure que la *Salât*. Chaque individu qui en a les moyens doit impérativement offrir une part de *Qurbani*. Aussi, il est rapporté de Bukhari que le *Sahabi* Abu Burdah (ra) a posé la question au Prophète (pssl) qu'il avait fini d'égorger l'animal avant la *Salât*. Alors le Saint

Prophète (pssl) lui a ordonné de refaire le *Qurbani*. Donc le *Qurbani* est *Wajib* et obligatoire sur chaque membre de famille qui ne sont pas voyageurs, qui a l'âge de puberté et qui a les moyens d'offrir un *Qurbani*. Il est rapporté de Mustadrak Hakim que le Saint Prophète (pssl) avait recommandé à sa fille Fatima de se mettre debout pour témoigner son *Qurbani*. Le Saint Prophète (pssl) avait offert un *Qurbani* d'une vache en entière pour Hazrat Aïcha (as). (Muslim).

Pour ce jour d'*Eid-ul-Adha*, ça me fait de la peine que beaucoup d'entre les amoureux de Hazrat Muhammad (pssl), les amoureux de Dieu, ne peuvent pas aller au Pèlerinage à la Mecque. La maison de Dieu n'est la propriété de personne. Selon la loi de l'homme tous ceux qui croient dans le Messie Promis Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (as) sont des non-musulmans et ne sont pas autorisés à accomplir le Pèlerinage à La Mecque. D'après eux notre présence à la Mecque et à Médine, pour le Pèlerinage et l'*Umrah* constituerait une insulte faite à ces sanctuaires religieux.

À Maurice la petite île de l'Océan Indien, pour aller faire le Pèlerinage, il faut remplir un formulaire qui par la suite doit être signé par un Imam pour savoir à quelle Jamaat vous appartenez, et c'est un conseil que je donne à tous les frères et sœurs de ne jamais mentir et de renoncer à votre foi concernant sur la véracité du Messie Promis Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (as) pour accomplir le 5^{ème} pilier de l'Islam. Laissez ces gens soi-disant grands défenseurs de l'Islam prendre sur leurs épaules le péché d'empêcher les serviteurs d'Allah d'accomplir le cinquième pilier de l'Islam. C'est malheureux quand vous voyez ces soi-disant défenseurs de l'Islam agir dans une façon non-Islamique. Alors ici à Maurice votre formulaire passe dans un comité siégé par les soi-disant Mullahs au Centre Islamique pour voir si ce sont là des croyants du Messie Promis (as), et si c'est le cas, alors votre formulaire et votre application pour le visa à la Mecque sont rejetés et cette même stratégie est appliquée dans tous les pays du monde entier.

Donc, Ô les amoureux de Dieu et de Hazrat Muhammad (pssl), vous qui avez étudié l'unicité de Dieu du Saint Prophète (pssl), vous qui avez appris de Muhammad (pssl) les attributs de Dieu, vous qui avez appris l'exercice de la spiritualité à travers lui, je peux vous assurer et je vous le jure qu'aussi longtemps il vous sera interdit de partir en Pèlerinage à la Mecque au nom d'Allah par crainte de représailles, votre Pèlerinage sera accepté, sera accepté et sera accepté.

Ainsi, Ô les Hajis qui ne peuvent se déplacer pour le Pèlerinage je vous fais mes compliments et je vous en félicite. Mes meilleurs vœux pour cette fête d'*Eid-ul-Adha* aussi et mes compliments à mes disciples qui trouve à travers le monde, spécialement mes disciples de Kerala, Tamil Nadu, Delhi, Chennai, Abu Dhabi, Dubaï, Comores, Mayotte, Malaisie, Indonésie, Réunion, Madagascar etc.

Je vous annonce cette bonne nouvelle ; vous est transmise qu'Allah nous a ouvert les voies du ciel et très bientôt la décision divine surplombera tous les plans ourdis de ce monde. La permission vous sera accordée par la grâce divine, d'accomplir votre vœux le plus cher d'aller à la Mecque pour votre Pèlerinage, le cœur rempli d'amour de Dieu et du Saint Prophète (pssl).

La question qu'on doit se poser est celle-ci : **Comment discerner le vrai musulman du faux, l'authentique de celui qui ne l'est que de nom selon la foi et la pratique Islamiques ?**

Qui doit en décider n'est autre qu'Allah, notre Maître et seul Juge. La chose religieuse se décide entre l'être humain et son Créateur, Allah L'Exalté. Comme être humain, nous n'avons absolument aucun pouvoir et aucun droit de décider pour les autres, de déterminer que doit être la foi d'une personne. Nous ne faisons aucun souci à l'idée que l'on nous colle l'étiquette de non-musulman. Si aux yeux d'Allah, nous sommes des musulmans cela nous suffit. Nous n'avons point besoin d'attestation d'un quelconque Gouvernement ou d'une assemblée pour nous fixer.

La Ka'aba fut la première maison érigée pour l'adoration d'Allah, une maison commune faite pour les être humains sans distinction de religion, de couleur et de races. Une maison bénite d'où les êtres tirent d'innombrables bénéfiques et qui est dédiée à l'humanité pour son orientation et la paix de son âme. Ceux qui peuvent la faire doivent y aller et accomplir le Pèlerinage au nom du Seigneur, tel est l'injonction faite par le Saint Coran aux fidèles de l'Islam. Aujourd'hui nous nous voyons exclus de cet exercice. La question qui se pose est donc celle-ci : Depuis quand Allah L'Exalté a rejeté Ses propres injonction, qui permettent l'accès de la Ka'aba à tous les hommes sans distinction, et qui s'est octroyé le privilège de ces pouvoirs ? Qui êtes-vous pour décider lesquels d'entre les hommes peuvent le faire ? La Ka'aba est la maison de Dieu et non la propriété de qui que ce soit.

Le Verset 115 de la sourate Al-Baqara et le Verset 19 de la Sourate At-Tauba du Saint Coran parlent respectivement de la Ka'aba en ces termes :

« Qui est plus injuste que celui qui empêche que dans les mosquées d'Allah, on mentionne Son Nom, et qui s'efforce à les détruire? De tels gens ne devraient y entrer qu'apeurés. Pour eux, ignominie ici-bas; et dans l'au-delà un énorme châtiment. » (Al-Baqara 2 : 115).

« Ferez-vous de la charge de donner à boire aux pèlerins et d'entretenir la Mosquée sacrée (des devoirs) comparables [au mérite] de celui qui croit en Allah et au Jour dernier et lutte dans le sentier d'Allah? Ils ne sont pas égaux auprès d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes. » (At-Tauba 9 : 19).

Il est temps que vous fassiez un examen de votre conscience à la lumière des enseignements du Saint Coran et des Hadices. S'il ne vous reste rien qu'une parcelle de lumière dans le tréfonds de votre âme, vous comprendrez peut-être alors qui est le vrai musulman et qui ne l'est que par apparence.

Si vous continuez à nous interdire le Pèlerinage de la maison de Dieu et si vous persistez à suivre la voie tracée par les ennemis du Saint Prophète (pssl) sentant en vous-mêmes ainsi très heureux et fiers de vos actes, faites alors contre votre mauvaise fortune bon cœur. Quant à nous, Allah et Son prophète nous suffisent. Interdisez autant que vous voulez, mais l'amour que nous ressentons pour Allah, pour Son Messager, pour la Mecque et Médine, vous ne pourrez jamais l'enlever de nos cœurs. Nous en sommes totalement imbus. Nous sommes confiants que le jour viendra quand toutes ces interdictions seront enlevées et que nous serons les bienvenus à la Mecque. *Insha-Allah. Ameen.*